

PER SHS34: Pratique citoyenne et droits fondamentaux. Étude des droits humains dans les textes, Observation de leur application en Suisse et dans le monde.

1. Qu'est-ce que, pour toi, les droits fondamentaux?

.....

2. Visionne les émissions suivantes et note les mots-clés: <https://youtu.be/7LWPkn1kQs4>

Déclaration universelle des droits de l'Homme, droits humains, ONU, droits constitutionnels

Adoptée en 1948

<https://www.youtube.com/watch?v=42AmIO9knUQ>

.....

3. Lis la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

a) Combien y-a-t-il de droits? 30

b) Qu'est-ce que l'ONU et quel est son rapport avec la Déclaration universelle?

Organisation des Nations Unies, ils sont à l'origine de sa création.

c) Quels sont les droits qui te paraissent les plus pertinents? (Justifie).

.....

d) Penses-tu qu'ils sont tous respectés? (Trouve un exemple).

.....

4. Visionne l'émission et note les mots-clés: <https://www.rts.ch/info/monde/11374623-au-nom-de-la-sante-on-bafoue-les-libertes-fondamentales.html>

Encore des pays qui bafouent les droits de l'homme comme l'Arabie ou l'Iran,

Enfants dans les plantations de cacao, surtout dans l'extraction des matières premières.

Ces pays n'ont pas signé la **Déclaration universelle des droits de l'Homme 8 abstentions**,

**Arabie Saoudite, Afrique du Sud et Union soviétique** et pourquoi, à ton avis?

Quel est le contexte historique de sa rédaction? Juste après la 2e GM, marqués par la shoah, rempart contre la torture, ...

**Shoah:** extermination systématique par l'Allemagne nazie d'entre 5 et 6 millions de Juifs (2/3 des Juifs d'Europe et env. 40 % des Juifs du monde), pdt la Seconde Guerre mondiale. Synonyme: Holocauste, génocide juif ou génocide nazi

**Apartheid:** politique dite de « développement séparé » affectant des populations selon des critères raciaux ou ethniques dans des zones géographiques déterminées. Il fut conceptualisé et introduit à partir de 1948 en Afrique du Sud (Union d'Afrique du Sud, puis République d'Afrique du Sud) par le Parti national, puis aboli le 30 juin 1991.

5. Lis l'article de la page suivante et souligne les éléments qui montrent que tous les droits ne sont pas respectés.

PER SHS34: Pratique citoyenne et droits fondamentaux. Étude des droits humains dans les textes, Observation de leur application en Suisse et dans le monde.

1. Qu'est-ce que, pour toi, les droits fondamentaux?

---

---

2. Visionne les émissions suivantes et note les mots-clés: <https://youtu.be/7LWPkn1kQs4>

---

---

<https://www.youtube.com/watch?v=42AmIO9knUQ>

---

---

3. Lis la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

a) Combien y-a-t-il de droits? .....

b) Qu'est-ce que l'ONU et quel est son rapport avec la Déclaration universelle?

---

---

c) Quels sont les droits qui te paraissent les plus pertinents? (Justifie).

---

---

d) Penses-tu qu'ils sont tous respectés? (Trouve un exemple)

4. Visionne l'émission et note les mots-clés: <https://www.rts.ch/info/monde/11374623-au-nom-de-la-sante-on-bafoue-les-libertes-fondamentales.html>

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

5. Lis l'article de la page suivante et souligne les éléments qui montrent que tous les droits ne sont pas respectés.



« Le Covid-19 est un virus qui attaque aussi nos libertés individuelles et les droits humains, au risque d'imposer dans la durée de nouvelles normes sécuritaires. Manon Schick, directrice sortante d'Amnesty International Suisse, souligne que la crise va "renforcer les inégalités".

La pandémie mondiale a démontré la fragilité de nos libertés. En quelques semaines, plus de la moitié des habitants de la planète ont été - de gré ou de force - confinés, les frontières fermées, les rassemblements et les manifestations interdits, les débats parlementaires mis en veilleuse.

Certains dirigeants se sont arrogés des pouvoirs étendus, comme Viktor Orban en Hongrie ou le président Duterte aux Philippines. Libertés et droits de l'homme risquent de ne pas sortir indemnes de cette crise, de la même manière que les attentats du 11 septembre avaient restreint les libertés individuelles des résidents américains.

"Effectivement, cela me rappelle le 11 septembre 2001", observe Manon Schick, directrice sortante d'Amnesty International Suisse. "Tout à coup, des États ont été capables en très peu de temps, d'adopter des lois antiterroristes qui bafouaient complètement les droits fondamentaux." Invitée dans l'émission Géopolitis, la militante des droits humains cite l'exemple des prisons secrètes de la CIA en Europe et à Guantanamo, devenues des zones de non-droit. "On voit que tout à coup dans des situations de crise, au nom de la sécurité ou de la santé, on est capable d'adopter des lois et de bafouer des libertés fondamentales. Si ça dure, là, il faut s'inquiéter", poursuit-elle.

#### Traçage numérique

Un peu partout en ces temps de déconfinement, la surveillance numérique se généralise. En Chine, on ne rentre plus dans un bâtiment officiel sans être muni de son application qui prouve que l'on n'est pas malade. Certains États, comme Israël et l'Iran, ont mis en place une surveillance des déplacements via les téléphones portables. En Suisse, l'opérateur Swisscom a fourni à la

Confédération des rapports sur les rassemblements non-autorisés. En Suisse toujours, une application de traçage du virus a été développée afin de suivre les contacts personnels. "Je serais prête à installer ce genre d'application sur mon téléphone, car cela peut être un outil extrêmement puissant pour lutter contre la propagation de l'épidémie", concède Manon Schick. "Mais il faut l'utiliser avec des garde-fous : l'enregistrement décentralisé des données, l'anonymisation de ces données et leur destruction".

Après 25 ans de militantisme pour la défense des opprimés, Manon Schick craint que les droits de l'homme ne sortent amoindris de cette pandémie: "Cette crise va renforcer les inégalités. Et surtout dans les pays où la situation des femmes, par exemple, est déjà extrêmement difficile." Elle évoque notamment certains pays d'Afrique où l'accès à la contraception, l'accès à l'avortement restent limités. "C'était le cas lors de la crise d'Ebola en Sierra Leone, la mortalité maternelle a fait un bond de 15 ans en arrière", dit-elle.

#### Vent de révolte aux États-Unis

La crise sanitaire est un puissant révélateur des inégalités préexistantes. Aux États-Unis, pays le plus endeuillé, la maladie et la mortalité touchent davantage les communautés afro-américaines ou latinos que la communauté blanche. A Chicago, environ 68% des décès liés au Covid-19 concernent la communauté noire, selon les chiffres officiels, alors qu'elle représente environ 30% de la population totale de la ville. Pauvreté, emplois précaires et manque d'accès aux soins sont autant de facteurs aggravants.

Dans ce contexte, le meurtre de George Floyd, asphyxié sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis le 25 mai, a mis le feu aux poudres et a révélé une fois de plus les vieux démons de l'Amérique : racisme et brutalités policières. "Aux États-Unis, 1000 personnes sont tuées chaque année par la police. Et deux fois plus de Noirs que de Blancs", rappelle Manon Schick. Le président Trump est coupable selon elle d'avoir jeté de l'huile sur le feu: "En appelant l'armée à la rescousse, il a provoqué l'incendie qui a suivi ce drame".

Parties de Minneapolis, les manifestations ont embrasé les grandes villes américaines et se sont muées, via les réseaux sociaux, en un mouvement mondial de protestation contre les discriminations. »